

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'AFP DE VALLORCINE

Objet : ELECTION DES SYNDICS TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Le 13 DECEMBRE 2016 à 10 H 00, sur convocation du Président de l'AFP se sont réunis les membres de l'assemblée générale ordinaire :

Étaient présentes ou représentées
688 voix sur 1002



Monsieur le Président indique que l'Assemblée Générale Ordinaire doit procéder à l'élection des syndic titulaires et de leurs suppléants. Compte tenu que la dernière Assemblée Générale s'est déroulée en 2013, l'ensemble des membres du Syndicat sont rééligibles.

Monsieur le Président fait l'appel des syndic titulaires et suppléants en place et l'appel de nouvelles candidatures. L'élection des syndic se déroule à main levée.

Sont réélus à l'unanimité : Guy André ANCEY, David VALLAS, Jean Paul CLARET, Jean-François DESHAYES, Gérard BURNET, Hubert EHRET, Marielle DELEMONTEX, Samuel ANCEY-SERVAIRE, Paul BERGUERAND, Claude BURNET.

Est réélu Michel ZANNONI à 68 voix pour et 2 voix contre.

Monsieur Louis BOZON fait part de son souhait de démissionner. Deux candidatures se déclarent en remplacement de Louis BOZON, démissionnaire. Il s'agit de Madame Françoise WICKER et Monsieur Patrick ANCEY. Françoise WICKER rassemble 68 voix pour et 2 voix contre. Patrick ANCEY rassemble 63 voix pour et 7 voix contre. Madame Françoise WICKER est élue syndic titulaire.

Le nouveau syndicat composé des syndic titulaires et suppléants est le suivant :

Syndics titulaires	Syndics suppléants
Michel ZANNONI	Louis FOLLIGUET
Guy André ANCEY	Raphaël ANCEY
David VALLAS	Madeleine VALLAS
Jean Paul CLARET	Daniel REY
Jean-François DESHAYES (représentant commune)	Jérémy VALLAS (représentant commune)
Gérard BURNET	Frédéric BIBOLLET
Hubert EHRET	Joëlle DUNAND
Marielle DELEMONTEX	Dominique ANCEY
Samuel ANCEY-SERVAIRE	Jean Marie DUNAND
Françoise WICKER	René ANCEY
Paul BERGUERAND	Roland PICCATO
Claude BURNET	Luc DUNAND

Où cet exposé et près en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

1. Confirme cette élection du Syndicat.
2. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme

Le Président
Michel ZANNONI

A.F.P.
Mairie de Vallorcine
74150 VALLORCINE